Tourcoing

BUREAUX : RUE NATIONALE, 15 (Téléphone 9.85)
DEPOT DE VENTE : 50, RUE MOTTE (En face du Conditionnement)

ELECTIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DE MANDAT

M. Gustave Dron, maire, nous communique en une brochure le compte rendu de sa gestion. En voici les principaux passages :

« *Ce qu'a fait le conseil municipal actuel.* — Nous avons, en 1925, a notre venue à la maison commune, mis sur pied un programme concret, répondant aux besoins présents et futurs de Tourcoing, lui donner une base financière solide, tout en se gardant d'imposer de nouveaux sacrifices aux contribuables et, au contraire, en préparant la réduction de leurs charges, grâce aux plus-values que nous sommes en mesure d'escompter.

» Dorénavant, quand un voyageur se trouvera devant notre place de la Gare, actuellement morne, il n'aura plus à chercher par où il a chance de gagner le centre de la ville : une belle et large avenue l'y conduira tout droit.

» Tout le long de cette avenue, un peu partout, du reste, vont s'échelonner des immeubles qui permettront à nos concitoyens de se loger sans avoir besoin de s'expatrier au Croisé-Laroche, à La Madeleine, à Lille ou ailleurs. Les Hospices de Tourcoing vont amorcer, dans quelques semaines, ces travaux, suivant des plans qui ne sont pas dans des tiroirs et que nous avons exposés à la « Maison de Retraite », où la population a pu les voir et apprécier qu'on n'a rien fait de mieux dans ce genre. Pendant de nombreuses années, il résultera de ce vaste ensemble de travaux une suractivité dont profiteront les entrepreneurs locaux en même temps que le commerce par trop étiolé de Tourcoing y trouvera un regain de vitalité. Dans les 14 millions de travaux des Hospices nous avons prévu trente magasins bien aménagés, soixante appartements de six pièces avec tout le confort moderne et à des prix raisonnables, quatre-vingt-dix appartements plus modestes pour petites familles ou célibataires.

» Il ne s'agit pas seulement de préparer un Tourcoing agréable à faire habiter par une population toujours plus dense. Songez donc que vingt et quelques milliers de travailleurs des deux sexes viennent de Belgique chaque jour et retournent dans leur pays sans avoir la possibilité de se fixer ici.

» Il y avait lieu de se préoccuper de faciliter la circulation de cette agglomération renforcée. Déjà l'embouteillage commence avec le nombre d'autos en circulation : que deviendrons-nous quand il sera quintuplé, décuplé dans un cycle d'années qui n'est peut-être pas si lointain ? De là, nos projets de voirie qui mettront de l'ordre et feront de la place, évitant ainsi la plupart des accidents qui assombrissent chaque jour notre chronique locale. En doutez-vous ?

» Nous nous sommes occupés de supprimer les baraquements, faire la maison individuelle, les jardins ouvriers, mettre en état de viabilité les rues particulières.

Œuvres sociales. — Elles ne visent pas, certes, à retenir l'attention par leur aspect monumental, à quoi bon ? mais n'en constituent pas moins un ensemble qui ne se rencontre nulle part ailleurs. On paraît vouloir mettre hors de pair la Sauvegarde des Nourrissons et ignorer les autres. Sans doute, la Sauvegarde des Nourrissons constitue une pièce principale, sorte de clef de voûte; mais la considérer isolément équivaudrait à dire qu'il n'y a qu'à s'occuper des enfants du premier âge et ignorer le reste du commun des mortels.

» Or, la Sauvegarde des Nourrissons se continue logiquement par la Caisse des Ecoles avec ses cantines, le Vestiaire Scolaire des dames charitables, l'Union postscolaire chez les adolescents — encore loin d'avoir donné tout son rendement — et, pour couronner le tout, le Dispensaire d'hygiène sociale, qui étend sa vigilance sur la deuxième enfance (inspection médicale scolaire) comme sur les adultes, sur le malade comme sur celui qui est disposé à le devenir. C'est cet ensemble parfaitement agrégé qui a frappé nos congressistes d'octobre 1928 et il n'existe qu'ici avec ses moyens de parer à tous les cas, à ceux où le mal n'est encore qu'à l'état d'un germe qui couve, comme aux autres en évitant des déplacements et retards si préjudiciables aux malades qui ailleurs sont obligés d'attendre leur tour et condamnés au dépaysement pour être soignés.

» Répétant le geste du conseil municipal de 1912, le conseil actuel a généreusement assuré cette Fédération des œuvres d'hygiène sociale contre les incertitudes de l'avenir : qu'il en soit remercié.

» *Le Monument aux Morts.* — Il est peu de Tourquennois qui ne soient honteux d'être la risée des visiteurs qui contemplent depuis plusieurs années ce bloc de pierre immuable et ne peuvent en dégager la signification : c'est le Monument aux Morts.

» Ayant été mis au courant des difficultés qui ont surgi entre le sculpteur et le Comité, j'ai acquis la conviction, la certitude que ce monument ne se ferait pas si l'on persistait à exiger de l'artiste qu'il travaillât sans recevoir des acomptes et si l'on ne parvenait pas à allonger quelques centaines de mille francs en plus que la somme forfaitaire accordée. Le contrat date de 1924 et depuis lors le prix de toutes choses a monté de telle sorte que l'exécution serait impossible : plâtriers, modèles, praticiens tailleurs de pierre ont doublé leurs prix.

» Voulant débarrasser le terrain électoral de cette épineuse question, le conseil a proposé une réunion de délégués de souscripteurs. Un seul a demandé le renvoi de la discussion après le 15 mai, tout cela pour de misérables calculs politiques.

» Ce ne sont ni l'ambition ni le goût de la bataille qui m'ont décidé à vous adresser cet appel alors que d'autres travaux plus conformes à mes penchants personnels réclament toute mon activité. Mais l'édifice républicain qui a été l'honneur de Tourcoing, le fruit de nos luttes passées avec la collaboration de vos pères et de ceux de leurs descendants qui ne les désavouent pas, est menacé par les puissances d'argent et le sursaut de fanatisme aucuel nous assistons. Mon devoir était de répondre « présent » pour défendre le patrimoine commun. »

Habillez-vous "AU CALVAIRE"
4, Place du Calvaire, TOURCOING
C'est la meilleure maison pour les vêtements Hommes, Dames et Enfants. Le plus grand choix, les meilleures qualités, les prix les plus avantageux. — Pas de frais généraux.

UN MECANICIEN TOURQUENNOIS S'EST TUE EN TOMBANT DE SA LOCOMOTIVE

Dans la nuit de mardi à mercredi, M. Auguste Lattaignant, 41 ans, mécanicien au chemin de fer, domicilié à Tourcoing, rue du Capitaine Guynemer, 56, conduisant un train sur la ligne de Paris-Lille, est tombé de sa locomotive, près de la gare de Boves (Somme). Il a été tué sur le coup.

Le corps du malheureux sera ramené à Tourcoing.

Les funérailles auront lieu samedi 4 mai. Réunion à la maison mortuaire, rue du Capitaine Guynemer, 56, à 9 heures.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

A l'occasion du 25e anniversaire de direction de l'Orphéon « L'Echo de la Frontière » de son très dévoué chef, M. François Devrièse ; MM. Mathon-Masurel, président d'honneur ; Achille Liétar président ; les médaillés et vétérans de la société se sont rendus dimanche dernier, à 15 h. 30, au domicile de M. Devrièse et lui ont présenté toutes leurs félicitations à l'occasion du 25e anniversaire de direction de la société.

La Fanfare cycliste lui a donné une sérénade.

A 20 h., un banquet a réuni au siège tous les sociétaires. Celui-ci était présidé par M. Mathon, ayant à ses côtés M. et Mme Devrièse, M. et Mme Liétar, M. et Mme Herquent.

Au dessert, Mathon, après avoir félicité à nouveau M. Devrièse, lui remit au nom de la Société, un magnifique cadeau, et à sa dame une jolie gerbe de fleurs. A son tour, M. Liétar adressa quelques mots aimables à l'adresse de M. Devrièse.

Très ému, M. Devrièse remercia MM. Mathon et Liétar des paroles élogieuses qu'ils venaient de prononcer à son égard et les assura de tout son dévouement.

La soirée se termina par un concert au cours duquel se firent applaudir les choristes, en particulier Mme Vergnent, et M. Vergnent, pianiste.

CAISSE D'EPARGNE

Du 24 au 30 avril 1929, il a été effectué 933 versements s'élevant à 1.094.084 francs et 456 remboursements pour 1.225.335 fr. 83.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

DAMJAKECHEC-CLUB. — Le grand concours de dames, organisé par le Damjakechec Club, a remporté auprès de nombreux amateurs régionaux un très vif succès.

D'ores et déjà, on peut voir en MM. Louis et Maurice Brunnin, R. Renard et Deletombe les futurs finalistes du tournoi ; il serait osé de pronostiquer le vainqueur des derniers nommés, la lutte promettant d'être chaude et serrée ; aussi, nul doute que nombreux seront les amateurs qui désireront voir aux prises ces quatre joueurs, le 13 courant.

Il est rappelé aux sociétaires que la réunion mensuelle obligatoire aura lieu lundi 6 mai, au siège, 66, rue du Haze, à 19 heures. Une surprise agréable sera réservée à tous les membres présents.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 20 heures très précises, répétition générale.

CLUB SYMPHONISTE COLBERTISTE. — Répétition générale dimanche 5 mai, à 10 h., rue de Gand, 10. Etude du nouveau programme.

Section de comédie. — Réunion même jour, même local, à 10 h. 30.

CERCLE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La commission a décidé que le grand concours annuel de tir de printemps aurait lieu samedi 18 mai, au dimanche 30 juin. Elle rappelle les divers concours au local :

Le dimanche, 421 sociétaires de 11 h. 30 à 13 h. 30 ; fléchettes, 18 h. 30 à 20 h. 30 ; 421, dames, 18 h. 30 à 20 h. 30.

Clôture dimanche 5 mai. Remise des prix dimanche 12 mai, à 19 h.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Anicet Gilmant, rue d'Anvers, 9. — Albert Christiaens, rue Lavoisier, 22. — Jeannine Mestdag, rue du Roitelet, 83. — Jacques Clément, rue de la Malcense, 117.

PUBLICATIONS. — Henri Callens, jardinier à Croix et Elisabeth T'Syen, s. p. rue de Mouvaux, 121. — Joaquin Dourada, plâtrier, rue de la Latte, 62 et Catherine Iwanec, peigneuse, même adresse.

HALLUIN

LE COIN DES ACCIDENTS. — Etablissements Wallaert frères, Mathilde Pynaert, 38 ans, plaie à la jambe droite, 10 jours.

— Etablissements Dufour frères, François Vantighen, 16 ans, plaie au poignet gauche, 10 jours.

— Etablissements Lorthiois-Leurent, Castro Marguerite, 15 ans, blessure à la main gauche, 12 jours.

— Clémence Vandorpe, 45 ans, foulure du coup de pied droit en glissant, 10 jours.

LE NOMBRE D'ELECTEURS. — La liste rectifiée des électeurs comprend 3.761 noms. Il a été procédé à 16 retranchements en raison des décès qui se sont produits depuis la clôture de la liste.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LISTE ELECTORALE. — Le tableau de rectifications à la liste électorale, dressé conformément à l'art. 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, comprend sept radiations d'électeurs décédés. Il en résulte que le nombre des électeurs de la commune est de 1.041.

ETAT CIVIL. — *Publications :* Robert Cappelaere, menuisier, et Elisa Demeulemeester, doubleuse ; Germain Saintvenant, employé, et Hélène Saintvenant, employée.

RONCQ

ELECTIONS MUNICIPALES

Union Républicaine Roncquoise

APPEL AUX ELECTEURS

« Nous n'avons plus de profession de foi à vous faire ! Toutes les proclamations, toutes les promesses deviennent inutiles à l'heure actuelle, devant l'évidence des faits.

» Vous connaissez tous la situation locale : elle est bien nette. Nous n'avons plus à revenir sur les événements malheureux et inutiles des six derniers mois. L'expérience du passé doit vous éclairer, si vous voulez assurer pour six ans, dans le calme et le travail, l'avenir de votre cité. Les plus aveugles voient clair maintenant.

» La lutte est uniquement circonscrite entre l'ordre et le désordre. Votre choix est facile à faire ; vous pouvez le faire en connaissance de cause.

Electeurs Roncquois, qui avez à cœur la prospérité de votre commune, la paix et le bonheur de vos foyers, la route est toute tracée. Pas d'abstentions ! Pas une seule rature ! L'union la plus complète s'impose !

» Votez tous en bloc pour la liste des 23 candidats de l'Union républicaine roncquoise, les seuls défenseurs de la République et de l'ordre social.

» Une seule consigne : le front unique contre la Révolution. C'est le devoir de tous les vrais citoyens ».

LE NOMBRE D'ELECTEURS. — Rectifications apportées à la liste électorale, pour les élections du 5 mai 1929 : Electeurs inscrits au 31 mars 1929, 1.784 ; Radiations opérées par suite de décès, 11. — Soit : 1.773 électeurs.

CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 28 avril: vingt versements, dont un nouveau, pour 23.495 fr. ; un remboursement de 1.000 francs. — Administrateur de service : G. POLLET.

— Le 5 mai, caisse fermée : élections municipales.

LILLE

POIGNARDE DANS LE DOS

Le sieur Alphonse Maloé, 30 ans, forain à Pont-de-la-Deûle, rue de la Gare, 27, se trouvait hier vers 18 h. 30, avenue Julien-Destrée, lorsqu'il reçut un coup de couteau dans le dos. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Crépin, le blessé a regagné son domicile en automobile.

L'auteur du coup de couteau serait un prénommé Maurice.

Quoi que n'étant saisi d'aucune plainte, la police s'occupe de cette affaire.

PETITES NOUVELLES

Rencontre d'autos. — Hier, vers 20 h. 50, l'auto de M. Maurice Jacquet, demeurant 91, rue Colbert, a été tamponnée par celle de M. Gabriel Nys, 15, rue Auguste Potié, à Bauvin. Dégâts matériels.

Une auto renverse une passante. — Hier, à 14 h. 45, une camionnette Citroën, conduite par M. Bocquet Louis, 3, rue de Thionville, chauffeur au service de M. Swynghedauw, industriel, rue à Fiens, a renversé, Grande Place, Mme Marga Valentine, qui a été légèrement contusionnée.

Un indésirable. — Joseph Bacoou, 44 ans, journalier, sans domicile fixe, a été déféré au Parquet pour infraction à un arrêté d'expulsion.

DOUAI

L'INDELICAT EMPLOYE AVAIT DETOURNE 8.200 FRANCS

S'étant aperçu de la disparition successive de différentes sommes d'argent, M. Navet, correspondant de la Société des plaintes,

Le service de la sûreté ouvrit une enquête et interrogea un jeune employé de M. Navet Pierre Debève, 17 ans. Celui-ci a reconnu être l'auteur des détournements qui se montent à 8.200 francs.

L'indélicat jeune homme a été déféré au Parquet.

CET AGE EST SANS PITIE

Des gamins, Edmond Poulain, 8 ans, Elie Catteau, 11 ans et Jean Dalmont, 9 ans, ont pénétré dans une maison en construction appartenant à M. Fouach, rue du Polygone à Dorignies.

Les garnements ont crevé des plafonds et commis pour 400 francs de dégâts.

UN BAMBIN QUI L'ECHAPPE BELLE

Mercredi, vers 21 heures, Mme Coquelet, née Marie Brasselet, 28 ans, ménagère demeurant rue du Canteleux, 10, avait pris son enfant âgé de 3 ans, couché dans son lit.

Or, voici que le bambin profita de l'absence de sa mère pour se lever et se rendre à la fenêtre qui était entr'ouverte.

Curieux, insouciant et imprudent, l'enfant monta sur le bord et se pencha si fort qu'il perdit l'équilibre et tomba dans le vide du deuxième étage.

Par un hasard extraordinaire, le bambin qui vint s'abattre sur une véranda, ne se fit que des blessures tout à fait légères.

Le docteur Monnier qui lui donna des soins ne releva, en effet, que quelques coupures sans gravité, aux jambes.

POCHARDS

L'arabe Biout Messaoud ben Amar, 31 ans, journalier, rue des Fripiers, 10, s'asseyant sur les principes du Coran, avait pris une cuite de première grandeur. Il a été déposé au violon, puis relaxé après procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

GUESNAIN

L'ENERVEMENT DU POLONAIS — Giaconda Ciolfi, 33 ans, revenait à motocyclette et passait devant les corons Sans-Beurre, lorsqu'il fut arrêté par le polonais François Paluskiewicecz, 50 ans, charretier demeurant à Dechy, rue dla République,

MONTIGNY-EN-OSTREVENT

LES CREANCES DE THEMIS.— Des contrainles par corps ont été mises à exécution contre Wladislas Piellarz, 28 ans et Stanislas Zeraneck, 48 ans, domiciliés tous deux au Sanatorium, pour les obliger à payer des amendes prononcées en simple police, pour défaut de registre de logeur, pour le premier, défaut d'affichage des prix de sa viande, pour le second.

VIOLENTS CAMARADES. — Wendislas Adamzyk, 31 ans, tailleur d'habits, rue du Bois, a porté painte pour coups contre Jean Kaspereck, 24 ans, mineur et André Kunciack, qui l'ont frappé à coups de poing.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

COLLISION D'AUTOS. — Mercredi 1er mai, vers 21 h. 30, un taxi portant le n° 42, conduit par le chauffeur Charolle Louis, au service de M. Décarpignies se dirigeait vers Raismes, passait rue Anatole-France. Il arrivait à hauteur de la rue de la Liberté, lorsqu'une camionnette conduite par Mme Vve Cartigny, marchande de beurre à Villereau, déboucha de cette rue et prit le taxi en écharpe. Le choc fut si violent que le taxi fut projeté de l'autre côté de la chaussée et pivota sur lui-même. Heureusement il n'y eut que des dégâts matériels.

PLAINTE POUR COUPS. — Plainte a été déposée à la police pour coups, contre le nommé Haussin, par M. Orkitz Joseph, 25 ans, mineur demeurant à Anzin.

VOL. — Plainte a été déposée pour vol par Bjemmad Ahmed, 37 ans, aubergiste à Anzin, contre Amrouie Ahmed, 20 ans, qui lui aurait soustrait une somme de 190 francs. Ce dernier nie.

WALLERS

CYCLISTE EN DEFAUT. — Procès-verbal a été dressé à Alexandre R..., 48 ans, ajusteur, qui circulait à bicyclette sur un trottoir réservé aux piétons.

DUNKERQUE

VAGABONDAGE DE MINEUR

Hanlé sans doute, comme beaucoup de gosses de son âge, par la manie des voyages, le jeune manœuvre Henri Notte, 14 ans, a quitté le domicile de ses parents à Douzies et est arrivé à Dunkerque, sur un vélo qu'il avait derobé pour ses futurs déplacements. Notte n'a pas fait long feu dans la cité maritime où il a été immédiatement repéré et appréhendé.

Déféré au Parquet, ce boy a été maintenu en état d'arrestation pour vagabondage de mineur et vol de vélo.

Les parents ont été prévenus.

LES VIOLENTS

Dans le ménage Deroy Marlues, 3, rue de la Verrerie, on aurait pu être heureux un jour de 1er mai.

Cependant la discussion a éclaté, orageuse et interminable.

Pour finir, l'époux, a rossé sat moitié, ce qui a obligé la dame Isabelle Loonis, au comble du courroux à se rendre au commissariat de police tout proche pour porter plainte.

UN ACCIDENT AU FREYCINET II

Vers 11 heures, hier matin, le docker Arthur Jamart, 48 ans, domicilié à Coudekerque-Branche, 24, rue Walker, a reçu un sac de charbon sur la tête. On l'a conduit à l'Hôpital où l'on constata qu'il ne portait seulement que des contusions légères.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Desmidt Jules, 42 ans, docker, 24, rue Louis-Weill, à Coudekerque-Branche, se contusionne aux reins : 12 jours. — Maniez Jules, 25 ans, docker, 162, route de Petite-Synthe, se blesse aux coudes : 12 jours. — Blavoet Aimé, 32 ans, docker, rue Delabarre, à Saint-Pol-sur-Mer, se blesse à la jambe droite : 20 jours. — Maréchal Henri, 28 ans, marinier, 42, rue du Jeu-de-Paume est blessé au gros orteil gauche : 12 jours. — Cherley Eugène 25 ans, employé de commerce, 14, rue Dupouy se fait une entorse du poignet gauche : 20 jours. — Dequidt Jérôme, 27 ans, 65, Avenue Vallon, à Rosendael, se blesse à la main droite : 15 jours. — Friscourt Thérèse, 37 ans, 10, rue des Passerelles, se plaint de douleurs au côté droit : 12 jours.

FEU DE CHEMINEE

Dans les appartements de M. Weill, rue Neuve, un feu de cheminée s'est déclaré hier. Il a été rapidement éteint par les pompiers.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

LE COIN DES CONTRAVENTIONS

A WATTEN, pour défaut de carte d'identité, la nommée Julienne Burghraeve, femme Desmedt Auguste, est l'objet de poursuites.

BERGUES

VIOLENCES. — MM. Dejonghe père et fils, marchands de légumes à Steene, ne sont pas d'accord avec M. Georges C..., entrepreneur de transport, et ils en vinrent aux mains. Les Dejonghe ont porté plainte à la gendarmerie, qui a ouvert une enquête.

WORMHOUDT

LA VAGABONDE. — Les gendarmes de la brigade de Wormhoudt ont surpris au hameau de Rotvald, à Wormhoudt, au lieu dit la Citadelle, une jeune fille qui, accompagnée d'un ours, mendiait dans différents endroits du lait et des pommes de terre. Il s'agissait de la nommée Anna Lewich-Estavan, 16 ans, nomade.

Les gendarmes lui firent connaître que la mendicité était interdite et qu'ils l'arrêtaient.

Anna a dit qu'elle appartenait à la tribu des nomades Mariakowitch et qu'elle devait se marier prochainement avec le fils Jean.

Elle a reconnu avoir sollicité la charité publique et a été conduite au Parquet. La jeune fille est originaire du Portugal.

PAS DE CALAIS

BETHUNE

LES COMMUNISTES ARRETES A LENS ONT ETE ECROUES

Les communistes Ramette, secrétaire des unitaires du Pas-de-Calais, Jean Villet et son épouse Julienne Bouriard, arrêtés à Lens le jour du 1er mai pour rebellion, outrages aux gendarmes et tapage injurieux ont été amenés hier jeudi à Béthune. Ils ont été écroués à la prison. Ils passeront devant le tribunal correctionnel à l'audience de samedi 4 mai.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BILLY-MONTIGNY

UN MAITRE DE LA CORPORATION DES PICPOCKETS

Mercredi 1er Mai, M. Tréhon Jules, 57 ans, entrepreneur, demeurant rue de Montigny, sortait du café Warteile, vers 20 h. 30, se dirigeant vers la Mairie, quand à 50 mètres de là il fut accosté par un Algérien, un nommé Bouckalfi Randam, 32 ans, qui lui demanda quelques renseignements. M. Tréhon, sans méfiance, donna les explications nécessaires à l'Algérien, mais dans quelques secondes d'inattention, le picpocket lui enleva de la poche de son vetement son portefeuille contenant la somme de 1.980 francs. Continuant sa route, M. Tréhon s'aperçut bientôt que son portefeuille avait disparu et se mit à la poursuite du malfaiteur qu'il rejoignit bientôt et lui reprit dans l'une de ses poches le portefeuille volé. Conduit aussitôl au commissariat par M. Tréhon et le secrétaire de police, celui-ci ne tarda pas à avouer les faits qui lui étaient reprochés. C'est un récidiviste du vol qui a déjà purgé trois condamnations dont deux prononcées par le tribunal correctionnel de Béthune et une par le tribunal de Béziers. Après avoir passé la nuit au violon municipal, il a été remis entre les mains de la gendarmerie qui l'a conduit devant M. le Procureur à Béthune.

BEUVRY

UN VOLEUR ENTRA DANS LE BATEAU. — M. Odomez Jean-Baptiste, contremaître à bord du Bateau « Piens », a porté plainte pour vol de numéraire qui s'est produit à son bord. Le préjudice ainsi sausé s'élève à près de 700 francs. La gendarmerie enquête pour découvrir le ou les voleurs.

CHOCQUES

UN AUTOMOBILISTE LILLOIS BLESSE UN PASSANT. — M. André Chalaux, ingénieur, rue Brûle-Maison à Lille, traversait Chocques en auto lorsque près de la centrale électrique il renversa M. Henri Breuvert, 50 ans, magasinier, qui regagnait son domicile. M. Breuvert fut relevé avec des contusions aux jambes et aux mains. Le docteur Hédoire lui a donné des soins.

PONT-A-VENDIN

UN VOLEUR ARRETE. — Les gendarmes ont mis en état d'arrestation le terrassier Louis Hennebois, âgé de 45 ans, auteur d'un vol d'effets d'habillement commis au préjudice de Mme Augustine Caudrelier, débitante. Le voleur a été transféré à la prison de Béthune.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

ETAT CIVIL. — *Naissances :* Ribeaucourt Suzette, 59, rue Ste-Germaine ; Tyvaert Renaud, chaussée de Lille, 21 ; Lyssens Léona, rue de Roubaix, 281 ; François et Marie Desain, 41, rue du Bornoville ; Laverge Joseph, 18, rue de l'Avenir ; Delbar Geneviève, 3, rue des Moulins ; Leveugle Charles, 15, rue H.-Da Bavay ; Van Brussel Julien, 106, rue de Roubaix ; Deruyck Denise, 78, rue du Bas-Volsinage ; David Albert, r. de la Bouvrie, 12.

Publications : Poultreniez André, ouvr. ch. de fer, et Pape Marie, soigneuse. — Scharlaeken Alphonse, tisserand, et Samyn Madeleine, soigneuse. — Bauters Albert, ouv. ch. de fer, et Locquet Marie, tisserande. — Vansteenkiste Julien, bétonneur, et Adam Irma, soigneuse. — Demuynck Camille, ourdisseur, et Verschuere Julia, soigneuse. — Dedeurwaerder Noé, apprêteur, et Naeysert Madeleine soigneuse ; Seynaeve Julien, nickeleur, et Loosveit Julia, soigneuse. — Anthone Jules homme de peine, et Van De Popellière Marie, ménagère. — Pattyn Edouard, ouv. en lin, et Taelman Marguerite, servante. — Debeuf Jean, magasinier, et Dufermont Alice, empaqueteuse.

Décès : Vuye Noël, 2 mois, 41, rue Haute.

SPORTS ET JEUX

CYCLISME

A MENIN. — Mercredi eut lieu le Grand Prix du 1er Mai, course réservée aux coureurs juniors affiliés à la L.V.B., dotée de 2.000 fr. de prix. La course se fait sur un parcours de 112 km. Départ à Menin par Ypres, Dixmude, Moorslède (contrôle), Roulers, Courtrai, Menin. Le départ fut donné sur la route d'Ypres. Roger Cneut, la cheville ouvrière de tout ce qui est sport au parti ouvrier meninois, a réussi à réunir 23 coureurs au départ. Nous notons la présence des meilleurs juniors du pays. Citons seulement : Vervaecke, 3e de Paris-Lille, et Ghekière, qui partent pour beaucou pcomme favoris.

La course court sous les règlements et le contrôle de la Ligue Vélocipédique Belge, représentée par son délégué, le député sportsman M. Daniel Devos.

La course est extrêmement vite dès le départ. Les Vervaecke, Ghekière, Decorte, Naert et Baert, menant à un train d'enfer. Passé Poelcappelle, Decorte s'échappe et arrive au contrôle de Moorslède avec 4 à 500 mètres d'avance. Un peloton de six hommes parvient à rejoindre le fuyard à Roulers. Passé Ingelmunster, Félicien Vervaecke s'échappe, et il faut un Chekière pour le reprendre entre Courtrai et Bisseghem. Peu avant Wevelghem, les cinq hommes formant le second peloton rejoignent les deux leaders. A sept ils se présentent au sprint où Félicien Vervaecke gagne trrésistiblement d'une longueur sur ses concurrents.

Résultats : 1. Félicien Vervaecke (V.C.T.), en 3 h. 6' 44 ; 2. Kindt ; 3. Baert ; 4. Oplinus ; 5. Naert ; 6. Ghekière ; 7. Decorte, tous roue dans roue ; 8. Correvits, à 2' ; 9. Brouckaert ; 10. Decappelle, à 3' ; 11. Joseph Vervaecke ; 12. Vanskenkiste ; 13. Vellemans ; 14. Van Nieuwenhuysse ; 15. Van Panteghem ; 16. Goosens ; 17. Braeckeveld.

L'organisation de la course, dont Roger Cneut était chargé, fut parfaite. Dommage que ceux chargés de l'organisation du service d'ordre à l'arrivée n'ont su s'acquitter de leur tâche après l'arrivée des 7 premiers.

A TOURCOING. — Le Comité Philanthropique du Point Central organise, avec le concours de la « Pédale des Francs », le lundi de la Pentecôte, 20 mai, une course de 80 kilomètres environ, dotée de 1.000 fr. de prix en espèces. Cette course est ouverte aux coureurs des 2e, 3e et 4e catégories, ainsi qu'aux débutants. — Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Devroe Maurice, 71, rue des Carliers, Tourcoing.

FOOTBALL

L'UNION SPORTIVE DE WASQUEHAL. — L'U. S. W. et Turcoing de Roubaix, font match nul : 1 à 1, en championnat 3e division. Ce match s'est joué à Wasquehal ; en l'absence de l'arbitre officiel, M. Macou, de l'A. C. Croix, prit la direction de la partie, qu'il arbitra à la satisfaction générale. La mi-temps fut sifflée sur le résultat de 1 à 1 ; deux joueurs de l'équipe locale furent blessés et cessèrent le jeu.

ASSOCIATION SPORTIVE WASQUEHALIENNE. — Sur le terrain du S.O.L. l'A.S.W. a battu l'Avant Garde de Thumeries par 1 à 0. Ce match comptant pour la poule d'accession à la 3e division. A la mi-temps le score était de 1 à 0 en faveur de Wasquehal.

AMICAL DE CROIX. — Equipe (I) contre A. S. W., à 15 heures, terrain de Wasquehal, pour la coupe Dunlaux. Convoqués à 1 h.30, chez Jean Dumortier à Croix : Foeliex, Dhavelooze, Delecenserie, Devoddère, Dumortier, Leclercq, Halluin H., Hollemaert ; Huyghe, Coppens, Fl. Halluin. Remplaçants : Verbecke E., Devoude E., H. Cocheteux. Délégués : Fr. Verschuère, E. Macou, J. Macou.

— Equipe (Supporters) contre A.S.W. (Supporters) après le match de l'équipe ci-dessus. Rendez-vous chez Millescamps, pour rejoindre l'équipe (IA), à 1 h.1/4, pour : Millescamps, Buyssens, Antson, Knockaert, Boucau, Devoddère A., Sénéchal, Lefebvre, Degrande, Mortier, Poulain. Remplaçant : Colin. Délégués : Doyen père et fils, Florin, Orov.

A ASCQ. — La société en formation tiendra son assemblée générale constitutive aujourd'hui à 19 h. 30, Estaminet J.-Bte Thellier, 2, rue Marceau.

BASKET-BALL

AMICALE DU CENTRE WATTRELOS. — Ce soir, vendredi, à 19 h. 30, à l'école, réunion de la Section de basket-ball.

POIDS ET HALTERES

Caby enlève le Grand Prix de Roubaix 1929

Cette magnifique épreuve, qui s'est disputée dimanche dernier, au Gymnase A. Monnet, 22, rue Jeanne-d'Arc (près des Halles), Roubaix, a obtenu un brillant succès. Un très nombreux public a suivi avec intérêt les performances de nos haltérophiles, qui furent des plus brillants, notamment Caby Georges (légers), qui enleva en champion cette belle épreuve. — La remise des prix fut effectuée par MM. Camille Porisse et Faith ; un magnifique vase en argent fut remis à Caby pour sa brillante victoire ; puis, dans l'ordre du classement : Derbaudringhien, Delbarre, Blondeau, Du Puis, Allène, Matton, Hebbelinck, Dedèker, Desains, Samin, Henn, Jacquart, Bury, Dumoulin, Caudelier, Samayn, Valenti, Selosse, Duret, etc., etc...

TIR

LE MATCH DE TIR FRANCO-BELGE A VERSAILLES

Une victoire française

Le troisième match de tir à la carabine de précision, aux distances de 12 et de 50 mètres, tiré entre les équipes belges et françaises, a été disputé au Stand de Versailles.

L'équipe française, sous la direction experte de M. Camille Longuel, de Lille, délégué départemental de l'U.S.T.F., a remporté la victoire sur nos amis Belges, par 7.631 points, contre 7.607. L'équipe de nos nationaux devient donc, à nouveau détentrice, pour une année, du superbe challenge offert par M. le Sénateur Gustave Dron, membre protecteur de « L'union des sociétés de Tir de France ».

Les points des deux équipes

Equipe française, 12 mètres : MM. Catteau, 366 ; Copin, 372 ; Gloton 381 ; Gouéry, 387 ; Lafléchelle, 358 ; De Lisle, 366 ; Parmentier, 354 ; Renaud, 381 ; Roès, 377 ; Vandeputte, 378; Total : 3.891.

50 mètres : Copin 388 ; Gloton 391 ; Gouéry 391 ; Johnson 394 ; De Lisle, 391 ; Parmentier 383 ; Renard 388 ; Roès 389 ; Vandenbosche, 386 ; Vandeputte 390 ; Total : 3.891.

Il convient de signaler le magnifique résultat obtenu par M. Léon Johnson, directeur de l'Ecole Nationale des matches, qui a réussi une série de 394 points sur un possible de 400, à la distance de 50 mètres. A noter également le tir merveilleux de M. Gouéry, amenant, au tir, à 12 mètres, une série de 387 points, enlevant ainsi l'une et l'autre des deux premières places du classement individuel.

Equipe belge. — 12 mètres. — MM. A. Balbaert, 362 ; E. Balbaert, 375 ; Delbrere, 369 ; Gheysens, 372 ; F. Lafortune 373 ; M. Lafortune, 382 ; Mortier 371 ; Taccoen, 364 ; Sylva, 382 ; Van Asbroeck, 381 ; Total : 3.731.

50 mètres. — Baets, 385 ; Cools, 382 ; Delbarre 392 ; Maricq 379 ; Sylvan 389 ; Taccoen, 387 ; Van Asbroek 392 ; Total 3.876 points.

Il faut convenir que l'équipe belge a aussi admirablement tiré. L'écart insignifiant (24 pts) prouve que peu s'en fallut qu'elle n'obtienne la victoire.

Les équipiers français méritent de chaleureuses félicitations. L'excellent tireur roubaisien, Henri Leveugle, désarmé par un accident irréparable, survenu à son arme favorite, n'a pu participer au match, mais il a secondé d'une façon très efficace, le capitaine de l'équipe C. Longuet.

Le banquet.— A l'issue du match, un banquet réunissait les vaillants équipiers et les organisateurs, sous la présidence du général Saumon, représentant M. Painlevé, Ministre de la Guerre. Présents aussi : M. Jean Carnot, président de l'U.S.T.F. et de l'Union Internationale de Tir ; Demets, président de l'Union royale des Sociétés de Tir de Belgique ; Le Coz, maire de Versailles ; le Colonel de Boigne, etc., etc. M. Demets, président de l'U.R.B., avait déposé au pied du buste de M. D. Mérillon, le regretté président de l'U.S.T.F., une superbe palme de bronze.

XXXIe CONCOURS FÉDÉRAL DE TIR DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS ORGANISE PAR LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — C'est dimanche prochain, 5 mai, qu'aura lieu l'ouverture officielle de cet important concours.

Le concours public qui ne prendra fin que le 9 juin avait attiré dimanche dernier une foule de tireurs à l'œil exercé.

Pour les nombreux étrangers qui participeront aux divers concours, rappelons que le Stand des Combattants, 15, Grand'Place, est ouvert les dimanches et fêtes à 9 h. 1/4 du matin, et que des armes bien réglées seront à la disposition des amateurs.

ASSOCIATION INSTITUT TURGOT, DE ROUBAI.— Dimanche 5 mai, suite du concours offert à tous les Turgotins. Stand ouvert de 10 h. à midi. De service : Maeght.

PECHE

LA TANCHE D'OR DE ROUBAIX. — Le petit banquet se fera samedi prochain 4 mai, à 7 h. et demie. Les sociétaires désireux d'y faire participer leurs dames sont priés de l'indiquer pour vendredi soir 3 mai, dernier délai.

GALLOPHILIE

POUR LES FAMILES NECESSITEUSES, A WASQUEHAL. — Le grand concours de coqs organisé mercredi 1er mai avait amené de nombreux amateurs au parc Lesur, rue des Villas.

En voici les résultats : vainqueur du 1er tour, Le Gallodrome de Wasquehal : Carette et Gourloo de Croix : Les Boudins ; La Mackclerie ; Leers : Les 3 Beaux-Frères : Dumoulin Wasquehal ; Eugène Guillaume : Prado Roubaix ; Narguet de Croix ; Les Pépères de Warcoing : — Vainqueurs du 2e tour : Le Prado Roubaix ; Leers ; Les 3 Beaux-Frères ; Spillebout de Croix et Les Boudins ; Billet Blanc : 300 fr. Gourloo et Carette de Croix.

Tous nos remerciements aux dévoués organisateurs de cette belle œuvre de bienfaisance.

COLOMBOPH